

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-et-la-FSU-confortes-aux.html>



Le SNETAP et la FSU confortés aux élections professionnelles

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 9 décembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Au Ministère de l'Agriculture, les élections professionnelles du 4 décembre dernier ont confirmé la place de la [FSU](#) comme première organisation syndicale, avec près de 30 % des voix et 5 sièges (Comité Technique Ministériel).

Par ce vote, les personnels ont renouvelé leur confiance dans un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Dans le contexte particulier du développement des mouvements en faveur d'une société plus juste, plus humaine et respectueuse de l'environnement, **ce choix conforte l'engagement citoyen de la [FSU](#)** contre les dérives productivistes et la marchandisation de l'agriculture, pour la sauvegarde des services publics et contre la prolifération des idéologies racistes et xénophobes.

En même temps, il consacre aussi **les combats de la FSU pour une amélioration des salaires et des conditions de travail des agents de la Fonction Publique et au-delà de tous les salariés.**

En ce sens, il doit constituer un **avertissement au gouvernement** qui doit mettre immédiatement un terme au gel du point d'indice et engager une véritable revalorisation salariale.

Au Comité Technique National de l'Enseignement Agricole (CTNEA), le SNETAP-FSU recueille plus de 44 % des suffrages, et conserve, de loin, sa première place et ses 6 sièges.

Seule organisation syndicale à être présente dans tous les comités techniques régionaux, elle y remporte également, à l'exception d'une région, au moins la moitié des sièges, et certaines fois la totalité.

Le choix de notre dernier congrès, **dans le cadre de notre mandat d'unification syndicale**, de favoriser la présentation de listes communes avec la [CGT](#) là où les conditions étaient réunies, a été accueilli favorablement par les personnels, que ce soit en [régions](#) (Pays de Loire, Midi-Pyrénées ou La Réunion) ou dans les catégories (Assistants Ingénieurs, Ingénieurs de Recherche ...).

Le SNETAP-FSU regrette d'ailleurs qu'au niveau national, ce scrutin ait conduit la CGT, avec laquelle les convergences de vue et l'unité d'action sont fréquentes, à devoir quitter le CTNEA.

Dans de nombreux Conseils Régionaux, désormais chargés de la gestion des personnels techniques des lycées, **la FSU progresse.**

Nous nous félicitons également des résultats obtenus dans les Directions Interrégionales de la Mer ([DIRM](#)), les personnels des Lycées Professionnels Maritimes ([LPM](#)) ayant une nouvelle fois fait le choix de conforter nos représentants.

Pour ce qui concerne les élections dans les **Commissions Administratives Paritaires** (pour les fonctionnaires) ou les **Commissions Consultatives Paritaires** (pour les personnels de direction et les contractuels) dans le secteur de l'enseignement, **la place du SNETAP-FSU a non seulement été confirmée, mais même encore renforcée.** Par leur vote, les personnels ont fait le choix d'accorder au SNETAP-FSU l'ensemble des sièges chez les [PCEA](#), les

Le SNETAP et la FSU confortés aux élections professionnelles

[CPE](#) et les [ACEN](#), et lui ont confié 4 sièges sur 5 chez les [PLPA](#). Chez les **personnels administratifs et techniques**, la FSU reste présente dans toutes les [CAP](#) et représente la 2° organisation syndicale chez les **personnels de direction**. Dans l'enseignement supérieur, la constitution de listes communes avec la CGT dans la filière formation recherche, lui permet d'entrer dans les CAP des **Assistants ingénieurs** et des **Ingénieurs de Recherche** et de conserver ses 2 sièges pour les **Ingénieurs d'études**. De la même façon, les listes intersyndicales FSU CGT (+ [SUD](#) chez les IAE) permettent de conserver un siège chez les ingénieurs (**IAE** et [IPEF](#)) ainsi que dans la catégorie A de la CAP **infirmières**. Le SNETAP-FSU, **syndicat multicatégoriel**, est ainsi en capacité d'assurer efficacement la défense de tous les personnels de l'enseignement agricole public (technique et supérieur).

La FSU remercie tous les personnels qui par leur vote lui ont témoigné leur confiance et saura, par son action au quotidien au plus près du terrain, s'en montrer digne.

Paris, le 9 décembre 2014

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU